

NOUVELLES BREVES

Impôt unique sur le revenu

Le 26 juillet, malgré une opposition massive de tous les syndicats, le nouveau code fiscal de la Fédération de Russie a été adopté après le vote favorable de la deuxième Chambre de Russie, le Conseil de la Fédération. Ce code prévoit la mise en œuvre, pour le budget 2001, d'un impôt unique de 13% sur les revenus, ce qui constitue un énorme cadeau aux plus fortunés. Toute une série d'avantages fiscaux au profit des plus défavorisés sont supprimés. Par contre, les impôts dus par les entreprises diminuent de 20%.

Signature par la Russie de la Charte sociale européenne.

Alors même que toutes les mesures adoptées ce printemps par la Douma (réforme du code des impôts, remise en cause des fonds sociaux, coupe sombre dans le budget de l'éducation, de la recherche et de la culture, réforme du Code du travail) vont à l'encontre de l'article 7 de la Constitution russe qui définit la Russie comme un "*Etat social, dont la politique est orientée vers la création de conditions permettant une vie digne et le respect de la personne*", le ministre du travail, A.Potchinok, a signé au nom de la Russie, le 14 septembre dernier à Strasbourg, la Charte sociale européenne.

Débat autour de la loi sur les syndicats

La loi "sur les unions professionnelles, leurs droits et garanties d'activité" date de janvier 1996. Deux députés de la Douma, O.Shein et A.Ivanov, appartenant à deux nouveaux syndicats (respectivement Zachtchita et Confédération du travail de Russie), ont déposé des propositions d'amendements de cette loi en juillet dernier. Les amendements portent essentiellement sur trois points. Le premier vise à faciliter la création de nouvelles organisations syndicales. La loi (dans son état actuel) stipule qu'une organisation syndicale dans une entreprise doit être une organisation de base d'un syndicat régional, national ou de branche. L'amendement proposé définit les organisations d'entreprise comme des organisations autonomes ; il tend à favoriser l'émergence de nouveaux syndicats. La FNPR est hostile à cet amendement et défend la "logique descendante" telle qu'elle est inscrite dans la loi actuelle : les fédérations créent des syndicats d'entreprise en leur appliquant le statut général. Elle voit dans la loi actuelle un moyen de défendre son quasi-monopole de représentativité. Par contre, les nouveaux syndicats, qu'il s'agisse de la Confédération du travail de Russie ou de Zachtchita (qui se sont eux-mêmes constitués par regroupements de syndicats nés dans les entreprises) sont partisans d'une logique "ascendante" : un syndicat d'entreprise peut être créé si au moins trois salariés en prennent l'initiative, et peut fonder ainsi une union syndicale en s'alliant avec d'autres syndicats d'entreprise. Un autre amendement propose une extension de l'information exigible de la direction de l'entreprise : limitée par la loi aux questions socioprofessionnelles, elle est étendue aux questions concernant la santé économique de l'entreprise : en cas de conflit, de mesures de licenciement ou de fermeture annoncée de l'entreprise, il s'agit d'éviter que la direction de l'entreprise se retranche systématiquement derrière le "secret commercial". Enfin, une dernière série d'amendements porte sur la garantie pour les syndiqués non permanents de ne subir aucune discrimination et sur l'obligation pour les employeurs de fournir des locaux équipés de moyens de communication aux syndicats.

Dix salariés de Gazprom font appel devant la Cour européenne des droits de l'homme

Ils ont travaillé dix ans dans des réservoirs souterrains de gaz comprimé appartenant à la filiale d'Astrakhan du groupe Gazprom. Pendant tout ce temps, on leur a dissimulé le caractère radioactif du site (Vega) qu'ils étaient chargés d'entretenir. Le Messenger syndical est partie prenante de leur lutte, qui est un combat à la fois contre la corruption du système judiciaire, les pratiques quasi esclavagistes des dirigeants du géant gazier et le risque d'une catastrophe écologique massive. Lire ci-dessous l'article consacré à leur histoire, paru dans *Le Monde* du 14.09.2000 et l'appel à une solidarité matérielle avec ces travailleurs qui ne sont plus rémunérés depuis deux ans (leur syndicat, Zachtchita, n'a pas les moyens de les indemniser).

Blocage de routes dans la région d'Astrakhan

Du 4 au 8 septembre plus de 200 personnes ont fait le siège d'une usine de Gazprom située à quelques kilomètres d'Astrakhan. Il s'agit d'habitants d'une zone à fort niveau de pollution où des logements avaient été temporairement attribués aux ouvriers de l'usine. Le temporaire ayant duré trop longtemps et les conditions sanitaires et écologiques se détériorant, les habitants (plus de 10000 personnes), regroupés depuis quelques mois dans des comités populaires, ont décidé de réagir. Ils ont été soutenus par une grande partie de la population d'Astrakhan ainsi que par le syndicat Zachtchita. Les actions ont obligé le pouvoir régional, l'administration locale et la direction de Gazprom-Astrakhan à entamer des négociations avec les représentants des comités populaires. A la suite des pourparlers, les habitants ont obtenu gain de cause. La direction de Gazprom et le gouverneur de la région renoncent à poursuivre en justice les participants au blocus et s'engagent à fournir 320 appartements d'ici fin 2001, qui seront attribués en accord avec les comités populaires.

Aggressions et menaces de mort pour des responsables syndicaux.

Vladimir Vorobiov est un des dirigeants de la Confédération du travail du Kousbass pour la ville d'Anjero-Soudjhensk. Il a été licencié pour avoir été l'un des principaux organisateurs de la " guerre des rails " du printemps 1998 (lorsque les mineurs, dans différentes régions, ont bloqué les voies ferrées, afin de forcer le gouvernement à reprendre les négociations). Depuis, il lutte contre les détournements des fonds internationaux destinés à la reconversion des mines. Il a plusieurs fois reçu des menaces de mort de la part la mafia locale. Malgré un décret du procureur général de la Fédération de Russie, les autorités locales ne prennent aucune mesure pour garantir sa protection. Par ailleurs, le 4 septembre, V.Rodiouk, membre de la Confédération panrusse du travail et président du syndicat des mineurs de la région de Tcheliabinsk (Oural) a été sauvagement agressé alors qu'il se rendait à son travail.

Mobilisation des chercheurs.

Au printemps de cette année, la Douma a voté une loi supprimant les quotas du budget fixés par la loi pour l'éducation (10%), l'enseignement supérieur professionnel (3%) la recherche (4%) et la culture (3%) et remettant en cause toute une série d'autres mesures financières en faveur de ces trois secteurs (l'ampleur de la dette salariale pour les enseignants est un autre témoignage de l'attitude de l'Etat à l'égard des enseignants). Le vote d'une telle loi signifie que l'Etat cherche à se dégager de toute obligation concernant le financement réel de ces trois secteurs. Le *Messenger syndical* consacrera un prochain dossier au secteur de l'éducation.

Le président du Conseil des syndicats des chercheurs de l'Académie des sciences, V.N.Sobolev, a rendu public le 9 septembre un Appel qui dresse un tableau dramatique de la situation de la recherche en Russie :

- part de la recherche dans le budget : 2,88% pour 1997, 1,85% pour 2000, 1,72% pour 2001; en 10 ans, le financement de la recherche a été divisé par 20 ; la part des salaires dans les budgets des instituts est passée de 50 % en 1990 à 80 % aujourd'hui ; la base matérielle et technique de la recherche n'a pas été renouvelée depuis 8 ans ;
- la suppression de toute une série d'avantages fiscaux dont bénéficiaient les instituts de recherche va entraîner une nouvelle diminution des ressources des établissements ;
- la disparition du Ministère de la recherche et de la technologie vise à supprimer un des derniers obstacles à une telle politique de liquidation.

Une journée d'action, à l'échelle de toute la fédération de Russie, a été organisée le 4 juillet. Suite à cette mobilisation massive des chercheurs, le budget a été, très modestement, revu à la hausse.

APPEL À SOLIDARITÉ POUR LA PARTICIPATION DE MILITANTS SYNDICALISTES RUSSES AU RASSEMBLEMENT ORGANISÉ À NICE À L'OCCASION DU SOMMET DE L'UNION EUROPÉENNE.

Les syndicats français et européens, les organisations de chômeurs, ATTAC et un grand nombre d'autres organisations appellent à une manifestation à Nice, le 6 décembre. Il est important que des militants syndicalistes venus de Russie soient présents. Pour financer le voyage de quatre syndicalistes russes, venus de différentes régions de Russie, il faut rassembler : **12 000 F.** Chèques à l'ordre des *Nouvelles Alternatives Transeuropéennes* (mention *Messenger syndical* au dos), à l'adresse du *Messenger*.

LES FORMES NON SYNDICALES D'ORGANISATION DES TRAVAILLEURS

Une des particularités du mouvement ouvrier en Russie est la place importante qu'occupent les formes d'organisation non syndicales : conseils des collectifs des travailleurs, conseils ouvriers mais aussi comités de grève maintenus. Cette pluralité de formes est, certes, un héritage de la période soviétique, mais elle s'explique aussi par les faiblesses du mouvement syndical en Russie. Reflet des conditions actuelles des luttes sociales, ces formes d'organisation non syndicales se retrouvent au coeur de certains clivages entre les courants syndicaux (notamment à propos du nouveau Code du Travail ; cf. *Messenger syndical* 2).

Les conseils des collectifs de travailleurs.

La loi sur l'entreprise adoptée en 1987 prévoyait la création dans les entreprises de Conseils des collectifs de travailleurs (STK) ; par ce biais, il s'agissait de développer la participation des salariés à la gestion de l'entreprise. C'est l'assemblée du collectif des travailleurs de l'entreprise (regroupant et les travailleurs et les membres de l'administration, directeur compris) qui élit le Conseil du collectif des travailleurs. Selon la loi, les attributions du STK sont relativement importantes : élection du directeur, approbation des plans de développement de la production, critères d'attribution des primes, propositions visant à améliorer la gestion de l'entreprise.

A l'époque, cette loi a provoqué une réelle mobilisation chez certains travailleurs qui y voyaient un cadre pour développer un contrôle de l'entreprise et de sa direction par les salariés. Mais la culture paternaliste de l'entreprise soviétique, les pratiques de la direction visant à instrumentaliser le STK et la relative indifférence des ouvriers envers un mécanisme dont ils ne réalisaient pas toutes les opportunités ont largement contribué à dénaturer l'esprit de la loi. Et en juin 1990, avant même l'écroulement de l'Union Soviétique, une nouvelle loi sur les entreprises prive les STK de tous leurs droits et possibilités de contrôle de la direction.

Toutefois, les STK connaissent une nouvelle phase d'activation avec le lancement des privatisations des entreprises : certains représentants des STK, regroupés dans l'Union des collectifs des travailleurs entament alors une campagne pour une " réforme démocratique de la propriété " : il appartiendrait aux collectifs des travailleurs de décider du statut à venir de leur entreprise (étatique, collective avec des parts individuelles ou collective indivise, privée, etc.). Les résultats minimes obtenus s'expliquent par le fait que cette logique mise en avant par le mouvement des STK était inacceptable tant pour l'ancienne nomenklatura qui souhaitait une privatisation gratuite à son seul profit, que pour les détenteurs, anciens et nouveaux, d'importants capitaux, qui voulaient la mise en vente libre de la propriété d'Etat. Mais cet échec tient aussi aux faiblesses du mouvement lui-même : très vite, les animateurs du mouvement ont limité leur lutte à une forme de lobbying défendant des scénarios de privatisation favorables à leurs propres collectifs, qu'il s'agisse de recevoir gratuitement ne serait-ce qu'une partie de la propriété ou encore d'obtenir des conditions avantageuses lors du rachat. De leur côté, les réformateurs - privatisateurs ont tout fait pour donner l'illusion qu'ils laissaient aux collectifs le droit de choisir la forme de privatisation. Cette apparence de libre choix a été source de divisions au sein des collectifs, et les travailleurs se sont retrouvés privés de toute possibilité réelle de gérer leur entreprise privatisée, la loi bloquant toute possibilité de regroupement effectif des actions offertes aux travailleurs sous la forme d'un seul et unique paquet permettant d'influencer réellement le cours des choses. De plus, confrontés à la chute brutale de leur niveau de vie, l'immense majorité des travailleurs se sont rapidement mis à revendre leurs actions, permettant aux dirigeants de devenir actionnaires majoritaires et d'accaparer le pouvoir de décision. Enfin, cette bataille autour de la propriété n'a pas été relayée par les syndicats, qu'il s'agisse de la FNPR ou des nouveaux syndicats, qui considéraient que la venue de " véritables chefs d'entreprise " constituait une condition préalable pour l'avènement d'un véritable syndicalisme défendant des augmentations de salaires et de meilleures conditions de vie et de travail pour leurs adhérents.

Si les STK ont disparu de fait, le problème de la propriété des entreprises reste un problème aigu, comme en témoigne a contrario une récente déclaration de A.Tchoubaïs, principal organisateur des privatisations : " si certains veulent reposer le problème de la propriété, nous tirerons ". De fait, les privatisations, telles qu'elles ont été réalisées, sont toujours perçues comme une véritable confiscation des entreprises par une infime minorité. Et les affrontements actuels entre oligarques en vue d'une redistribution sauvage de la propriété contribuent à conserver à cette question de la propriété des entreprises une forme d'actualité : dans plusieurs cas, on a vu les collectifs de travailleurs se solidariser avec l'ancienne direction face aux " nouveaux propriétaires ". La popularité d'E.Primakov,

lorsqu'il était premier ministre, était due notamment au fait qu'il avait avancé l'idée d'un réexamen (au moins partiel) des privatisations. Et des sondages récents montrent qu'une telle mesure reste très populaire parmi de larges couches de travailleurs. Dans le projet de Code du travail défendu par O.Shein et T.Avaliani, un des points mis en avant concerne la reconstitution des collectifs de travailleurs et de leurs conseils comme ayant un droit de regard sur la gestion des entreprises.

Conseils ouvriers et comités de grève.

Dans certaines entreprises, mais aussi à l'échelle d'une région, se sont mis en place, de façon plus ou moins durable, des conseils ouvriers, qui, comme les STK dans la période précédente, posent le problème du contrôle par les travailleurs de la gestion de l'entreprise. Dans certains cas, ces conseils ont été formés de façon volontariste et artificielle par des membres de certaines organisations politique comme le Parti communiste ouvrier de Russie. Mais dans d'autres cas, ces structures se présentent comme de véritables lieux de mobilisation au niveau d'une entreprise. C'est le cas aujourd'hui du conseil ouvrier de l'usine de construction navale *Krasnoe Sormovo*, à Nijni Novgorod. Ce conseil regroupe une centaine de salariés ; dirigé par D.Igochin, ouvrier connu et respecté par ses camarades de travail, ce conseil a reçu l'appui du collectif des travailleurs, y compris du directeur. Depuis plusieurs années, il organise une mobilisation contre la prise de contrôle de l'entreprise par un homme d'affaires moscovite, K.Bendukidze, dont les travailleurs pensent qu'il n'est pas intéressé par le maintien et le développement du potentiel productif de l'entreprise. Le conseil a organisé toute une série de meetings et de mobilisations visant à empêcher Bendukidze de pénétrer sur le territoire de l'entreprise. Des conseils ouvriers ayant une certaine représentativité existent également dans les régions de Saint-Petersbourg et d'Ekaterinbourg.

Les comités de grève, apparus lors d'un conflit, souvent pour pallier les carences du syndicat local, se sont dans plusieurs cas maintenus après l'issue du conflit et se sont transformés en organisations durables, bien que n'ayant pas de véritable statut légal. Un exemple connu est le comité de grève des enseignants de la ville de Toliatti qui s'est maintenu pendant deux ans après la grande grève des enseignants de 1996. De même, à la suite des mobilisations d'août à novembre 1998 dans la région de Iaroslav, les comités de grève des usines ont laissé la place à un comité de grève interrégional. Souvent aussi, les comités de grève donnent naissance à de nouveaux syndicats.

L'attitude des organisations syndicales à l'égard de ces organisations varie. La FNPR ainsi que les nouveaux syndicats (Confédération panrusse du travail et Confédération du travail de Russie) ont été et sont toujours hostiles à des organisations qu'ils perçoivent avant tout comme concurrentes et mettant en avant des revendications sortant du cadre syndical strict. A l'inverse, Zachtchita a toujours soutenu ces formes d'organisations.

Rédaction : Karine Clément, Denis Paillard

Pour toute correspondance : *Messenger syndical* c/o K.Clément 98 avenue de Saint Ouen, 75 018 Paris Email : <carine_clement@hotmail.com>

Les insurgés de Vega

Par Karine Clément (article paru dans *Le Monde* du 14.09.2000)

Longtemps gardée secrète, la vérité éclate enfin au grand jour par la volonté et la ténacité de dix ouvriers chargés de la maintenance de réservoirs enfouis à quelque mille mètres sous terre. Malgré son doux nom de "Vega", le site est une véritable bombe à retardement. Appartenant au groupe Gazprom et situés à quelques kilomètres de la ville d'Astrakhan, dans les steppes du sud de la Russie, les 15 réservoirs ont été construits dans les années 80 sur ordre du ministère soviétique de l'industrie gazière. Conçues pour conserver du gaz condensé, des poches souterraines ont été aménagées à l'aide d'explosions atomiques déclarées à l'époque "inoffensives". Sous un camouflage civil, il s'agissait en réalité d'essais nucléaires organisés par le ministère des armées. Or dès la fin des années 80, certains de ces réservoirs indiquaient des signes d'avarie. En 1989, un rapport d'une commission de sécurité sanitaire relevait des fentes et un affaiblissement de l'étanchéité de certaines parties des réservoirs. Les autorités politiques et militaires conclurent néanmoins – honneur militaire oblige – à la nécessité stratégique du maintien du site ainsi qu'à son caractère inoffensif pour l'environnement.

RUSSIE –РОССИЯ – SYNDICATS - ПРОФСОЮЗЫ – GREVES - ЗАБАСТОВКИ

L'avènement de la “ démocratie ” n'a rien changé. L'état des réservoirs continue à se détériorer, du liquide s'en échappe qui contamine la terre environnante. Le mélange de liquide radioactif et de gaz sous forte pression fait craindre le pire aux écologistes et journalistes locaux qui ont flairé le danger à partir du milieu des années 90. Or aucune mesure n'a été prise pour la liquidation des déchets nucléaires, malgré l'existence de programmes officiels y incitant. Et la censure n'a pas été levée, bien au contraire puisque les ouvriers qui y travaillent ont soigneusement été tenus dans l'ignorance des risques de contamination qu'ils encouraient.

Ils sont treize à se rendre quotidiennement depuis dix ans sur le site, tous des hommes. Officiellement engagés comme chauffeurs, ajusteurs ou opérateurs d'installations techniques, ils sont en fait chargés de réparer les équipements défectueux, de liquider les conséquences des avaries, nucléaires en particulier, et de limiter les risques de catastrophes à plus grande échelle. Par exemple, lorsque la tension d'un puits se fait trop forte, ils la réduisent en brûlant du gaz condensé. Ou bien ils transversent le surplus de liquide radioactif d'un puits à l'autre, colmatent les fuites, procèdent à la désactivation de la terre ou de l'équipement contaminés. Autant dire que, au contact permanent avec les radiations, ils enterrent non seulement les déchets nucléaires mais aussi leur santé. Or ils ne se sont vraiment rendus compte du danger qu'au printemps 1998, lorsqu'ils ont décidé de vérifier eux-mêmes, à l'aide d'un dosimètre, l'activité des rayonnements ionisants. Et les résultats obtenus dépassaient, selon les endroits, de 700 à 1000 fois les normes admises.

“ Toutes ces années, on nous a caché le caractère radioactif du site. Mais plusieurs bizarreries nous ont mis la puce à l'oreille. Pourquoi nous ordonnait-on de brûler nos habits lorsque nous avions été plus que d'ordinaire éclaboussés par le liquide que nous devons transvaser ? Au point que parfois on nous fourrait dans l'autobus en petite culotte. Pourquoi les robinets, tuyaux et autres pièces usagées que nous ramenions du fond étaient déposés dans des containers métalliques fermés ? En plus, nous avons constaté que nous accumulions les ennuis de santé. ” Ainsi décrivent leurs doutes les ouvriers de Vega. Mais, à chaque fois qu'ils s'adressaient à leurs chefs, ceux-ci les rassuraient en leur affirmant que le degré de radioactivité ne menaçait en rien leur santé. En gardant le silence, la direction les a donc trompés sur la véritable nature des tâches effectuées et les a surtout condamnés à une mort plus ou moins rapide. Refusant de subir passivement leur sort, dix des treize ouvriers mènent une lutte désespérée depuis deux ans pour prouver les responsabilités de la direction de Gazprom Astrakhan et obtenir reconnaissance et réparation des préjudices subis. Mais le pouvoir de la firme s'étend sur tout le territoire russe et pèse apparemment de tout son poids sur les décisions de justice. Depuis 1998, les dix ouvriers ont en effet porté plainte auprès de tous les échelons du système judiciaire russe, depuis le tribunal du district jusqu'à la Cour Suprême de la Fédération de Russie. Sans résultat. A chaque fois, l'instance concernée a confirmé le premier jugement selon lequel la justice n'était pas habilitée à juger de pareilles plaintes, qualifiées de conflits de travail et renvoyées pour traitement aux procédures classiques de règlement de tels conflits, les négociations entre la direction et les syndicats d'entreprise. Or la direction a dès le début refusé de donner satisfaction aux revendications des ouvriers. Ceux-ci ont donc placé leur dernier espoir en la justice internationale et ont déposé plainte devant la Cour européenne des droits de l'homme, s'appuyant sur les articles de la convention interdisant le travail forcé, a fortiori lorsqu'il entraîne danger de mort.

La dignité et le courage de ces hommes ne laissent pas d'étonner. Non seulement l'issue de leur lutte n'est rien moins que certaine, mais en plus ils font déjà les frais de leur insoumission. Ils racontent tous avoir été menacés, d'une manière plus ou moins directe, par leurs chefs. Certains parlent de tentatives de corruption : on leur aurait proposé un emploi bien payé pour prix de leur silence. De toute façon, presque tous ont été “ écartés de leur fonction ” et ne sont plus rémunérés depuis le 1^{er} janvier 1999. Ils ont échappé au licenciement formel grâce à l'opposition de leur syndicat, l'actuel code du travail (que le gouvernement cherche justement à réformer sur ce point et bien d'autres) prévoyant cette garantie pour la protection des syndicalistes. Les dix insurgés vivent donc d'expédients, vendant tout ce qu'ils possèdent de monnayable, cultivant leur lopin de terre, usant jusqu'au dernier fil leurs vêtements. Ils ne cherchent pas d'autres emplois par crainte de perdre leur droit à bénéficier de compensations. Ils demandent que leur soit assuré un examen médical gratuit dans un institut spécialement équipé pour détecter les maladies liées aux radiations (ce qui implique de se rendre à Moscou). Surtout, ils réclament une compensation financière pour les maux consécutifs aux radiations ainsi que pour le préjudice moral lié à la dissimulation de la véritable nature de leurs tâches. Enfin, ils se battent également pour que le site Vega soit qualifié officiellement de réservoir souterrain pour déchets nucléaires et hydrocarbures à haute teneur en gaz sulfurique.

Inquiets pour leur avenir et celui de leur famille, ils suivent avec assiduité les émissions commémorant l'accident nucléaire de Tchernobyl et se rassurent mollement : “ beaucoup parmi les victimes de Tchernobyl continuent à vivre... ”. Ils scrutent sur leur corps la marque de la maladie : les dents qui jaunissent de l'intérieur, la paralysie des reins, les sensations de brûlure sur les membres... Mais, malgré tout, ils ne perdent pas leur ironie : “ Et dire qu'on ne se doutait de rien, qu'on prenait pour ainsi dire des douches avec le liquide du puits. Et, sans même pouvoir se laver, on rentrait tranquillement chez nous avec nos habits contaminés qui passaient à la lessive avec le linge de toute la famille et pendaient dans l'armoire commune, entre les petites culottes. ” Ce qui les fait tenir, c'est le sentiment de se battre contre l'arbitraire, de défendre leur dignité contre “ un monstre économique qui croit pouvoir tout acheter, plier tout le monde à sa volonté ”. “ Ah, si notre requête devant la Cour européenne pouvait aboutir... Vous vous rendez compte du scandale ! Quel pied de nez au destin ! La tête qu'ils tireraient alors, les dirigeants de Gazprom ! ”

On aimerait espérer avec eux, non seulement pour que justice leur soit reconnue, mais aussi pour éviter l'inéluctable catastrophe écologique qui s'annonce dans la région d'Astrakhan si les souterrains de Vega se mettaient à grogner.

Pour aider financièrement les “ insurgés ”, vous pouvez envoyer vos chèques au *Messenger*, qui fera suivre : chèques à l'ordre des *Nouvelles Alternatives Transeuropéennes* (mention *Messenger syndical* au dos).

VIENT DE PARAÎTRE :

Karine Clément, *Les ouvriers russes dans la tourmente du marché*, Syllepse, Paris, 2000.

Vous pouvez le commander à Editions Syllepse, 69 rue des Rigoles 75020 Paris

Extrait de la quatrième de couverture :

Karine Clément, sociologue et enseignante à Paris 8, a effectué des enquêtes dans une douzaine d'entreprises. Elle en a ramené des témoignages qui nuancent à la fois le tableau noir d'un monde en voie de disparition et l'image colorée d'une population qui se “ débrouillerait ” et regorgerait de ressources et d'inventivité. Elle explore la vie quotidienne des ouvriers russes et scrute leur subjectivité en leur cédant la parole. Elle nous montre comment ils parviennent, malgré les contraintes qui pèsent sur eux, malgré le poids des rapports de domination, à se forger des espaces d'autonomie individuelle ou collective. Artisans de la chute de l'ancien régime, les prolétaires russes ont été sommés d'être libres, en même temps qu'on les privait des moyens de leur liberté. Et tout en perdant les protections des ouvriers soviétiques, ils ont hérité de leurs chaînes. Une fois de plus, ils ont été floués par l'histoire. (...)